

# Oedème généralisé

(janvier 2017)

---

## Explication

L'œdème généralisé est une enflure des tissus mous résultant d'une augmentation du volume du liquide interstitiel. Cette affection peut être due à de graves maladies sous-jacentes.

## Étiologie

(liste non exhaustive)

- Hausse de la pression hydrostatique capillaire
  - a. Augmentation du volume plasmatique en raison de la rétention rénale de sodium
    - Insuffisance cardiaque
    - Diminution de la résistance vasculaire systémique (p. ex. cirrhose)
    - Rétention rénale primaire de sodium (p. ex. néphropathie, médicaments)
    - Grossesse
    - œdème prémenstruel
  - b. Diminution de la résistance artériolaire (p. ex. bloqueurs des canaux calciques, d'origine idiopathique)
- Baisse de la pression oncotique (hypoalbuminémie)
  - a. Perte protéique (p. ex. syndrome néphrotique)
  - b. Diminution de la synthèse d'albumine (p. ex. maladie hépatique, malnutrition)
- Augmentation de la perméabilité capillaire (p. ex. brûlures, inflammation)
- Hausse de la pression oncotique interstitielle (p. ex. myxœdème)

## Objectifs principaux

Dans le cas d'un patient ayant un œdème généralisé, le candidat devra en diagnostiquer la cause, la gravité et les complications, et mettre en place un plan de prise en charge approprié. Il devra en particulier pouvoir distinguer un œdème généralisé d'un œdème local et reconnaître les divers mécanismes de l'œdème, car cela peut avoir une incidence sur la prise en charge du patient.

## **Objectifs spécifiques**

Dans le cas d'un patient ayant un œdème généralisé, le candidat devra

- énumérer et interpréter les constatations cliniques cruciales, notamment :
  - a. une anamnèse et un examen physique appropriés;
- énumérer et interpréter les examens essentiels (p. ex. dosage de la créatinine, analyse d'urine, radiographie pulmonaire);
- établir un plan efficace de prise en charge initiale, notamment :
  - a. mettre en place des mesures non pharmacologiques (p. ex. diète pauvre en sel);
  - b. mettre en place des mesures pharmacologiques;
  - c. déterminer si le patient a besoin d'une consultation et/ou de soins spécialisés (p. ex. patient atteint d'une maladie rénale, cardiaque ou hépatique de stade avancé).